

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2011772	Date d'inspection Le 30 janvier 2023	
Nom de l'établissement Club Des Amis 6		Numéro de téléphone (506) 547-0084	
Adresse 980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Visite à la garderie afin d'effectuer une inspection de suivi. Ratio fut respecté pendant la visite.

Les documents manquants étaient présents dans le dossier de l'employée. Alors, la non conformité est maintenant conforme.

La garderie éducative rencontre les exigences des règlements de la Loi sur les Services à la petite enfance. Le permis sera recommandé.

original signé par  
Venessa Sullivan

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 janvier 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Marc André Boudreau

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 janvier 2023

\_\_\_\_\_  
Date